

INSCRIPTIONS EN 2^{NDES} GÉNÉRALES, EN 2^{NDES} BAC PRO et en 1^{ÈRES} CAP

LYCÉE ARISTIDE MAILLOL - Perpignan

PIECES A FOURNIR

A joindre au dossier qui sera remis aux élèves dans leurs collèges d'origine.

- La photocopie de la carte d'identité et du livret de famille.
- Un extrait de jugement en cas de séparation ou de divorce des parents.
- La photocopie des 3 bulletins de l'année scolaire 2017/2018.
- 2 photos d'identité (NOM, Prénom, Classe de l'élève au dos de chacune d'elles : une devra être collée sur le dossier d'inscription et une autre sur l'enveloppe marron).
- La fiche « Intendance ».
- La fiche d'urgence à l'attention des parents (cette fiche sert, entre autre, de lien avec les services d'urgence en cas d'évacuation par le SAMU).
- UNE COPIE DES AMÉNAGEMENTS AU DNB (Diplôme National du Brevet) pour les élèves de 3^{ème} qui entrent en 2nde Professionnelle et qui ont bénéficié d'une prise en charge concernant un handicap, une maladie chronique, un trouble du langage ou d'apprentissage.
- UNIQUEMENT POUR LES ELEVES BOURSIERS : Joindre la notification de bourse pour l'année scolaire 2018/2019 qui a été envoyée à la famille par la Direction Académique du Gard.
- Pour les élèves demi-pensionnaires : un chèque de 38,50 € (donnant droit à 10 repas) à l'ordre de l'Agent Comptable du Lycée Aristide MAILLOL pour permettre l'accès au restaurant scolaire (**Information jointe**).
- La fiche « Section Euro » qui sera jointe au dossier d'inscription (Si concerné par ce vœu)
- Toutes les familles peuvent fournir une contribution volontaire de 10 € par chèque à établir à l'ordre de la Maison des Lycéens (MDL) du Lycée Aristide Maillol pour participer à toutes les activités proposées par la MDL). Inscrire au dos : **nom, prénom et classe de l'élève.**

**TOUT DOSSIER INCOMPLET SERA REFUSE. TOUT
ABANDON DOIT ETRE SIGNALE D'URGENCE AU
SERVICE DES INSCRIPTIONS**

CALENDRIER DES INSCRIPTIONS

Rentrée scolaire 2018

TOUTES 2^{ndes} GENERALES ET PROFESSIONNELLES

Pour le bon déroulement des inscriptions et afin de faciliter votre passage au bureau des inscriptions, merci de bien vouloir respecter le calendrier ci-dessous.

Tout dossier incomplet sera refusé.

Si vous ne pouvez pas être présent le jour de l'inscription, nous vous remercions de prendre « immédiatement » contact avec le lycée au 04/68/52/65/65 pour convenir d'un autre rendez-vous.

2^{nde} GÉNÉRALES

2^{nde} BAC PRO – CVA (Commerce Vente Accueil)

2^{nde} BAC PRO – G – A (Gestion Administrative)

2^{nde} BAC PRO - M.M (Métiers de la Mode)

2^{nde} BAC PRO M.S (Métiers de la Sécurité)

1^{ière} année de CAP – ECMS (Employé de Commerce Multi Spécialités)

1^{ière} année de CAP – VF (Vêtement Flou)

Lundi 2 juillet 2018

de 8h à 17h30

(NOM de l'élève de R à Z)

Mardi 3 juillet 2018

de 8h - 12h 00 et de 14h00 – 17h30

(NOM de l'élève de M à Q)

Mercredi 4 juillet 2018

de 8h à 17h30

(NOM de l'élève de G à L)

Jeudi 5 juillet 2018

de 8h à 17h30

(NOM de l'élève de A à F)

IMPORTANT !

Informations concernant l'option Euro-Anglais.

L'option Euro Anglais consiste en 2h de cours supplémentaires :

- *une heure d'anglais avec un professeur d'anglais.*
- *une heure de DNL (discipline non linguistique) alternativement avec un professeur de Mathématiques et d'Histoire-Géographie (en anglais).*

Durant cet enseignement, **l'oral** est privilégié et il vous sera demandé de **beaucoup participer en anglais** (exposés, débats, prise de parole en continu...), de **travailler en autonomie** et en interdisciplinarité avec les Mathématiques et l'Histoire-Géographie.

Le but de cet enseignement est d'acquérir du vocabulaire et des habitudes de s'exprimer dans ces domaines en langue anglaise, afin d'obtenir la mention Euro-Anglais au baccalauréat.

Il ne s'agit en aucun cas d'un cours de soutien ! Il ne faut pas négliger la charge de travail supplémentaire que l'inscription à cette option occasionne.

En raison du nombre de places limité, les élèves qui souhaitent suivre cette option en seconde, doivent préalablement s'inscrire pour passer un entretien **en appelant le 06.03.73.74.32**. Ces entretiens seront organisés **le lundi 02 juillet 2018** au lycée Aristide Maillol. À l'issue des entretiens, les élèves retenus par le jury seront personnellement avertis par téléphone et pourront procéder à leur inscription dans la section Euro.

Attention! Après acceptation de votre candidature, l'inscription sera définitive et les cours obligatoires jusqu'en fin d'année de 2nd.